

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Mairie de CARNAC-ROUFFIAC**

Numéro SIRET : **21460060300010**

POSTE COMPTABLE : **Trésorerie de PUY L'ÉVÊQUE**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

BUDGET : **Budget communal M14**

**ANNEE 2019**

<b>Code INSEE</b> 46060	<b>Mairie de CARNAC-ROUFFIAC</b> Budget communal M14	<b>BP</b> 2019
----------------------------	---	-------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

<b>Potentiel fiscal et financier (1)</b>		<b>Valeurs par hab. (population DGF)</b>	<b>Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate</b>
<b>Fiscal</b>	<b>Financier</b>		
0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Informations financières - ratios (2)</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de la strate (3)</b>

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I - INFORMATIONS GENERALES****I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	387 899,09	225 839,81
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 162 059,28
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		387 899,09	387 899,09

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	233 076,34	278 399,66
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	47 005,47	53 313,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 51 630,85	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		331 712,66	331 712,66
<b>TOTAL</b>			
TOTAL DU BUDGET (4)		719 611,75	719 611,75

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	38 900,00	0,00	39 670,00	39 670,00	39 670,00
012	Charges de personnel	51 265,00	0,00	47 076,00	47 076,00	47 076,00
014	Atténuations de produits	44 616,00	0,00	44 616,00	44 616,00	44 616,00
65	Autres charges gestion courante	48 979,00	0,00	45 687,00	45 687,00	45 687,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>183 760,00</b>	<b>0,00</b>	<b>177 049,00</b>	<b>177 049,00</b>	<b>177 049,00</b>
66	Charges financières	1 600,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	12 000,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>198 360,00</b>	<b>0,00</b>	<b>191 149,00</b>	<b>191 149,00</b>	<b>191 149,00</b>
023	Virement à la sect° d'investis. (5)	166 323,01		196 328,09	196 328,09	196 328,09
042	Opérations d'ordre entre section (5)	717,08		422,00	422,00	422,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>167 040,09</b>		<b>196 750,09</b>	<b>196 750,09</b>	<b>196 750,09</b>
<b>TOTAL</b>		<b>365 400,09</b>	<b>0,00</b>	<b>387 899,09</b>	<b>387 899,09</b>	<b>387 899,09</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

387 899,09

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	1 100,00	0,00	940,00	940,00	940,00
73	Impôts et taxes	118 000,00	0,00	124 000,00	124 000,00	124 000,00
74	Dotations et participations	68 270,00	0,00	63 597,81	63 597,81	63 597,81
75	Autres produits gestion courante	36 800,00	0,00	36 800,00	36 800,00	36 800,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>224 170,00</b>	<b>0,00</b>	<b>225 337,81</b>	<b>225 337,81</b>	<b>225 337,81</b>
76	Produits financiers		0,00	2,00	2,00	2,00
77	Produits exceptionnels	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>224 670,00</b>	<b>0,00</b>	<b>225 839,81</b>	<b>225 839,81</b>	<b>225 839,81</b>
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>224 670,00</b>	<b>0,00</b>	<b>225 839,81</b>	<b>225 839,81</b>	<b>225 839,81</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

162 059,28

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

387 899,09

## Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (6)**

196 750,09

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 448,01	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>269 572,68</b>	<b>47 005,47</b>	<b>203 187,94</b>	<b>203 187,94</b>	<b>250 193,41</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>310 020,69</b>	<b>47 005,47</b>	<b>203 187,94</b>	<b>203 187,94</b>	<b>250 193,41</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	14 331,80	0,00	14 888,40	14 888,40	14 888,40
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	5 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>19 331,80</b>	<b>0,00</b>	<b>29 888,40</b>	<b>29 888,40</b>	<b>29 888,40</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>329 352,49</b>	<b>47 005,47</b>	<b>233 076,34</b>	<b>233 076,34</b>	<b>280 081,81</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>329 352,49</b>	<b>47 005,47</b>	<b>233 076,34</b>	<b>233 076,34</b>	<b>280 081,81</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

51 630,85

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

331 712,66

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	67 143,00	53 313,00	24 136,87	24 136,87	77 449,87
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>67 143,00</b>	<b>53 313,00</b>	<b>24 136,87</b>	<b>24 136,87</b>	<b>77 449,87</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	11 980,00	0,00	9 356,38	9 356,38	9 356,38
1068	Excédents de fonctionnement (9)	10 098,78	0,00	45 323,32	45 323,32	45 323,32
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 478,00	0,00	2 833,00	2 833,00	2 833,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>24 556,78</b>	<b>0,00</b>	<b>57 512,70</b>	<b>57 512,70</b>	<b>57 512,70</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>91 699,78</b>	<b>53 313,00</b>	<b>81 649,57</b>	<b>81 649,57</b>	<b>134 962,57</b>
021	Virement de la section de fonct. (4)	166 323,01		196 328,09	196 328,09	196 328,09
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	718,00		422,00	422,00	422,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>167 041,01</b>		<b>196 750,09</b>	<b>196 750,09</b>	<b>196 750,09</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>258 740,79</b>	<b>53 313,00</b>	<b>278 399,66</b>	<b>278 399,66</b>	<b>331 712,66</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

331 712,66

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (10)**

196 750,09

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	39 670,00		39 670,00
012	Charges de personnel	47 076,00		47 076,00
014	Atténuations de produits	44 616,00		44 616,00
65	Autres charges gestion courante	45 687,00		45 687,00
66	Charges financières	1 100,00	0,00	1 100,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	422,00	422,00
022	Dépenses imprévues Fonct	12 000,00		12 000,00
023	Virement à la section d'investissement		196 328,09	196 328,09
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>191 149,00</b>	<b>196 750,09</b>	<b>387 899,09</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

387 899,09

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	14 888,40	0,00	14 888,40
18	Compte de liaison	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	250 193,41		250 193,41
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	15 000,00		15 000,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>280 081,81</b>	<b>0,00</b>	<b>280 081,81</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

51 630,85

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

331 712,66

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services	940,00		940,00
73	Impôts et taxes	124 000,00		124 000,00
74	Dotations et participations	63 597,81		63 597,81
75	Autres produits gestion courante	36 800,00	0,00	36 800,00
76	Produits financiers	2,00	0,00	2,00
77	Produits exceptionnels	500,00	0,00	500,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>225 839,81</b>	<b>0,00</b>	<b>225 839,81</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

162 059,28

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

387 899,09

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	9 356,38	0,00	9 356,38
13	Subventions d'investissement	77 449,87	0,00	77 449,87
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	2 833,00	0,00	2 833,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		422,00	422,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		196 328,09	196 328,09
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>89 639,25</b>	<b>196 750,09</b>	<b>286 389,34</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

45 323,32

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

331 712,66

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>38 900,00</b>	<b>39 670,00</b>	<b>39 670,00</b>
60611	Eau & assainissement	650,00	650,00	650,00
60612	Energie-électricité	6 000,00	5 500,00	5 500,00
60621	Combustibles	100,00	100,00	100,00
60622	Carburants	1 000,00	1 500,00	1 500,00
60624	Produits de traitement	200,00	300,00	300,00
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	600,00	600,00
60631	Fournitures d'entretien	500,00	300,00	300,00
60632	F. de petit équipement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60633	F. de voirie	200,00	200,00	200,00
60636	Vêtements de travail	200,00	300,00	300,00
6064	Fournitures administratives	1 600,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats prestations services		800,00	800,00
6135	Locations mobilières	300,00	300,00	300,00
615221	Bâtiments publics	2 000,00	2 000,00	2 000,00
615228	Autres bâtiments	4 000,00	4 000,00	4 000,00
615231	Voirie	4 000,00	4 000,00	4 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 200,00	1 600,00	1 600,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	400,00	400,00	400,00
6156	Maintenance	2 000,00	2 700,00	2 700,00
6161	Assurance multirisque	3 850,00	3 920,00	3 920,00
6182	Doc. générale et Technique	200,00	200,00	200,00
6188	Autres frais divers	350,00	350,00	350,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	300,00	300,00	300,00
6226	Honoraires	500,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6238	Frais divers de publicité	100,00	100,00	100,00
6261	Frais d'affranchissement	350,00	350,00	350,00
6262	Frais de télécommunication	1 000,00	700,00	700,00
63512	Taxes foncières	2 900,00	3 000,00	3 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>51 265,00</b>	<b>47 076,00</b>	<b>47 076,00</b>
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	200,00	300,00	300,00
6411	Personnel titulaire	21 270,00	16 700,00	16 700,00
6413	Personnel non titulaire	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	6 200,00	6 000,00	6 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	4 500,00	5 200,00	5 200,00
6454	Cotisations ASSEDIC	950,00	600,00	600,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	1 200,00	1 600,00	1 600,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	150,00	300,00	300,00
6458	Cotisations autres organismes	60,00	60,00	60,00
6475	Médecine du travail	135,00	116,00	116,00
6478	Autres charges sociales	1 100,00	700,00	700,00
6488	Autres charges	500,00	500,00	500,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>44 616,00</b>	<b>44 616,00</b>	<b>44 616,00</b>
739211	Attributions de compensation		44 616,00	44 616,00
739212	Dotat° Solidarité Communautaire	44 616,00	0,00	0,00
<b>65</b>	<b>Autres charges gestion courante</b>	<b>48 979,00</b>	<b>45 687,00</b>	<b>45 687,00</b>
6531	Indemnités élus	14 000,00	14 200,00	14 200,00
6533	Cotisations retraite élus	600,00	600,00	600,00
6535	Formation élus	140,00	140,00	140,00
6553	Service d'incendie	7 619,00	7 745,00	7 745,00
65548	Autres contributions	23 000,00	20 000,00	20 000,00
6558	Autres dépenses obligatoires	600,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	3 000,00	3 000,00	3 000,00
658	Charges subv. Gest° courante	20,00	0,00	0,00
65888	Autres		2,00	2,00

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> = (011+012+014+65+656)		<b>183 760,00</b>	<b>177 049,00</b>	<b>177 049,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>1 600,00</b>	<b>1 100,00</b>	<b>1 100,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 600,00	1 100,00	1 100,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
6713	Secours et dots	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (d)(6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues Fonct (e)</b>	<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>198 360,00</b>	<b>191 149,00</b>	<b>191 149,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la sect° d'investis.</b>	<b>166 323,01</b>	<b>196 328,09</b>	<b>196 328,09</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)</b>	<b>717,08</b>	<b>422,00</b>	<b>422,00</b>
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	717,08	422,00	422,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>167 040,09</b>	<b>196 750,09</b>	<b>196 750,09</b>
<b>043</b>	<b>Op. ordre intérieur de section (10)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>167 040,09</b>	<b>196 750,09</b>	<b>196 750,09</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>365 400,09</b>	<b>387 899,09</b>	<b>387 899,09</b>

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

387 899,09

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services	1 100,00	940,00	940,00
70311	Concessions dans les cimetières	200,00	0,00	0,00
70323	Redev occup domaine public	900,00	940,00	940,00
73	Impôts et taxes	118 000,00	124 000,00	124 000,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	100 000,00	105 000,00	105 000,00
73212	Dotat° Solidarité Communautaire	4 000,00	4 000,00	4 000,00
73223	FPIC Fonds national de péréquat°	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7381	Taxe add. droits de mutation	9 000,00	10 000,00	10 000,00
74	Dotations et participations	68 270,00	63 597,81	63 597,81
7411	Dotation forfaitaire	42 657,00	42 000,00	42 000,00
74121	Dot Solidarité rurale	10 050,00	10 000,00	10 000,00
74127	Dot nationale de péréquation	6 591,00	6 500,00	6 500,00
742	Dotations aux élus locaux	2 972,00	2 900,00	2 900,00
744	FCTVA		297,81	297,81
74834	Etat/compens.taxe fonc.	2 000,00	1 900,00	1 900,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	4 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	36 800,00	36 800,00	36 800,00
752	Revenus des immeubles	36 400,00	36 400,00	36 400,00
758	Prod. divers de gest° courante		400,00	400,00
7588	Autres prod. div gest° courante	400,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> (a) = (70+74+75+013)		<b>224 170,00</b>	<b>225 337,81</b>	<b>225 337,81</b>
76	Produits financiers (b)		2,00	2,00
7688	Autres		2,00	2,00
77	Produits exceptionnels (c)	500,00	500,00	500,00
7788	Produits exceptionnels divers	500,00	500,00	500,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>224 670,00</b>	<b>225 839,81</b>	<b>225 839,81</b>
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>224 670,00</b>	<b>225 839,81</b>	<b>225 839,81</b>

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	162 059,28
---	------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>387 899,09</b>
--	-------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	40 448,01	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	40 448,01	0,00	0,00
2182	Matériel de transport		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 12 (5)	6 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 17 (5)	4 800,00	18 900,00	18 900,00
	Opération d'équipement n° 18 (5)	29 862,65	29 603,23	29 603,23
	Opération d'équipement n° 19 (5)	66 700,00	141 385,04	141 385,04
	Opération d'équipement n° 20 (5)	21 075,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 201702 (5)	5 639,03	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 201901 (5)		3 547,03	3 547,03
	Opération d'équipement n° 201902 (5)		1 926,72	1 926,72
	Opération d'équipement n° 201903 (5)		4 825,92	4 825,92
	Opération d'équipement n° 201904 (5)		3 000,00	3 000,00
	Opération d'équipement n° 22 (5)	135 496,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>310 020,69</b>	<b>203 187,94</b>	<b>203 187,94</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	14 331,80	14 888,40	14 888,40
1641	Emprunts en euros	11 498,00	12 055,40	12 055,40
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 833,80	2 833,00	2 833,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	5 000,00	15 000,00	15 000,00
020	Dépenses imprévues Invest	5 000,00	15 000,00	15 000,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>19 331,80</b>	<b>29 888,40</b>	<b>29 888,40</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>	<b>329 352,49</b>	<b>233 076,34</b>	<b>233 076,34</b>
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	<b>329 352,49</b>	<b>233 076,34</b>	<b>233 076,34</b>

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

47 005,47

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

51 630,85

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

331 712,66

Mairie de CARNAC-ROUFFIAC - 46 - Budget communal M14	BP	2019
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	67 143,00	24 136,87	24 136,87
1321	Etat & établ.nationaux	34 329,00	4 642,60	4 642,60
1322	Régions	16 805,00	2 321,80	2 321,80
1323	Départements	10 879,00	11 421,80	11 421,80
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	5 130,00	5 750,67	5 750,67
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		67 143,00	24 136,87	24 136,87
10	Dotations Fonds divers Réserves	22 078,78	54 679,70	54 679,70
10222	FCTVA	10 280,00	7 152,38	7 152,38
10226	Taxe d'aménagement	1 700,00	2 204,00	2 204,00
1068	Excédents de fonctionnement	10 098,78	45 323,32	45 323,32
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 478,00	2 833,00	2 833,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		24 556,78	57 512,70	57 512,70
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		91 699,78	81 649,57	81 649,57
021	Virement de la section de fonct.	166 323,01	196 328,09	196 328,09
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)	718,00	422,00	422,00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	296,00	0,00	0,00
281532	Amort.réseaux assainissement	422,00	422,00	422,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		167 041,01	196 750,09	196 750,09
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		167 041,01	196 750,09	196 750,09
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		258 740,79	278 399,66	278 399,66

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	53 313,00
-----------------------------	-----------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	331 712,66
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 17  
LIBELLE : Réfection logements locatifs  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		69 705,43	<sup>a</sup> 0,00	18 900,00	<sup>b</sup> 18 900,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	69 705,43	0,00	18 900,00	18 900,00	
2132	Immeubles de rapport	3 453,02	0,00	18 900,00	18 900,00	
2135	Instal. généré. agenc. aména. cons	1 298,00	0,00	0,00	0,00	
21538	Autres réseaux	64 954,41	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-18 900,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 18  
LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>65 705,91</b>	<sup>a</sup> <b>0,00</b>	<b>29 603,23</b>	<sup>b</sup> <b>29 603,23</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	<b>65 705,91</b>	<b>0,00</b>	<b>29 603,23</b>	<b>29 603,23</b>	
2112	Terrains de voirie	9 150,00	0,00	0,00	0,00	
21311	Hôtel de ville	8 776,09	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	42 942,58	0,00	27 603,23	27 603,23	
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
2135	Instal. généré. agenc. aména. cons	3 848,59	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et info.	988,65	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>0,00</b>	<sup>d</sup> <b>5 750,67</b>
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	5 750,67
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	5 750,67
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-23 852,56</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 19

LIBELLE : Aménagement bourg

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>a</sup> 0,00	141 385,04	<sup>b</sup> 141 385,04	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	141 385,04	141 385,04	
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	141 385,04	141 385,04	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-141 385,04</b>
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20  
LIBELLE : Enfouissement réseau Font Grando  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>14 443,35</b>	<sup>a</sup> <b>17 618,27</b>	<b>0,00</b>	<sup>b</sup> <b>0,00</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	<b>14 443,35</b>	<b>17 618,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
21316	Equipements de cimetière	10 986,62	0,00	0,00	0,00	
21533	Réseaux cablés	3 456,73	6 483,27	0,00	0,00	
21534	Réseaux d'électrification	0,00	6 405,00	0,00	0,00	
21538	Autres réseaux	0,00	4 730,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>0,00</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux	0,00	0,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-17 618,27</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 201901

LIBELLE : Sécurité incendie Le Vert

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>a</sup> 0,00	3 547,03	<sup>b</sup> 3 547,03	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 547,03	3 547,03	
21568	Autre matériel et outillage	0,00	0,00	3 547,03	3 547,03	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		
Excédent de financement si positif		-3 547,03
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 201902

LIBELLE : Vidéo surveillance

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>a</sup> 0,00	1 926,72	<sup>b</sup> 1 926,72	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 926,72	1 926,72	
21735	Construct° installat° générales	0,00	0,00	1 926,72	1 926,72	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-1 926,72</b>
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 201903

LIBELLE : CLOCHES EGLISE CARNAC

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>a</sup> 0,00	4 825,92	<sup>b</sup> 4 825,92	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	4 825,92	4 825,92	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	4 825,92	4 825,92	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		-4 825,92
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 201904

LIBELLE : Jardin pédagogique

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>a</sup> 0,00	3 000,00	<sup>b</sup> 3 000,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	
2121	Plantations d'arbres	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-3 000,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 22

LIBELLE : RETABLE EGLISE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		140 122,80	<sup>a</sup> 29 387,20	0,00	<sup>b</sup> 0,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	140 122,80	29 387,20	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	140 122,80	29 387,20	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 53 313,00	<sup>d</sup> 18 386,20
13	Subventions d'investissement (sf 138)	53 313,00	18 386,20
1321	Etat & établ.nationaux	32 019,00	4 642,60
1322	Régions	16 805,00	2 321,80
1323	Départements	4 489,00	11 421,80
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		42 312,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
					148 146,45									
6857303 Emprunt 2 (total)					100 000,00									
6857303	Caisse d'épargne	19/05/2005		25/06/2006	100 000,00	F		3	3 euros	A		O	A-1	
7006075 Emprunt 1 (total)					48 146,45									
7006075	Crédit Foncier	13/06/1995		30/07/1996	48 146,45	F		6,5	6,5 euros	A		O	A-1	
<b>Total général</b>					148 146,45									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

## A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
				26 297,84					11 830,45	1 056,63		
6857303 Emprunt 2 (total)				16 387,34					7 498,37	470,35		
6857303	N			16 387,34	2,00	F		3	7 498,37	470,35		
7006075 Emprunt 1 (total)				9 910,50					4 332,08	586,28		
7006075	N			9 910,50	2,00	F		6,5	4 332,08	586,28		
<b>Total général</b>				26 297,84					11 830,45	1 056,63		

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>Mairie de CARNAC-ROUFFIAC - 46 - Budget communal M14</b>	<b>BP</b>	<b>2019</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019</b>	<b>C1</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0	0	0	0	1	1
Adjoint administratif principal 2nd classe	C	0	0	0	0	1	1
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0	1	1	1	0	1
Adjoint technique ppal 2° cl	C	0	1	1	1	0	1
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		0	1	1	1	1	2

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV - ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				10 234,20		
Adjoint administratif principal 2nd classe	C	ADM	403	10 234,20	3-3-3	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>10 234,20</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

## SOMMAIRE

### I - Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières  
 p.3 B - Modalités de vote du budget

### II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections  
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres  
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres  
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses  
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III - Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles  
 p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles  
 p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses  
 p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes  
 p.16 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

### IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

#### A - Eléments du bilan

- p.25 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie  
 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette  
 A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux  
 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours  
 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture  
 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme  
 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes  
 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements  
 A4 - Etat des provisions  
 A5 - Etalement des provisions  
 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses  
 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes  
 A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.  
 A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.  
 A8 - Etat des charges transférées  
 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

#### B - Engagements hors bilan

- B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement  
 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt  
 B1.3 - Etat des contrats de credit-bail  
 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé  
 B1.5 - Etat des autres engagements donnés  
 B1.6 - Etat des engagements reçus  
 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget  
 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents  
 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents  
 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

#### C - Autres éléments d'informations

- p.27 C1 - Etat du personnel  
 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier  
 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement  
 C3.2 - Liste des établissements publics créés  
 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe  
 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

#### D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes  
 D2 - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)